

CONSEIL MUNICIPAL

09 OCTOBRE 2025



République Française
Département
SEINE ET MARNE

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gatinais

séance du Mardi 9 Octobre 2025

L'an 2025 et le 9 Octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu autorisé par Monsieur Le Sous-Préfet, MAIRIE, 1 rue Montgaudier sous la présidence de POZO Nicolas Maire

M. POZO Nicolas, Maire,
Mme : DE SOUSA MARQUES Anne, CÔME Valérie, JAMESSE Patricia, LECHARME-BENOIST Sylvie.
MM : BROSSIER Olivier, JAIRE Jean-Claude, TRIPET Philippe

Excusés : SIMON Cédric, GALLICE Nicolas, FOREST Christiane, MASSYN Caroline

Excusés ayant donné procuration : MASSYN Caroline donne pouvoir à LECHARME-BENOIST Sylvie

Absents : MONCEL Lilas, CLÉDIÈRE Philippe

Secrétaire de séance : Mme : DE SOUSA MARQUES Anne

Nombres de conseillers : 8

En exercice : 14 Présent : 8

Date de la convocation : Vendredi 18 septembre 2025

Date d'affichage : 18/09/2025

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 9 septembre 2025.

Mme Lecharme demande :

Sur la délibération subvention de l'association Bien vivre à Beaumont, faire mention de la jouissance du chronomètre à la mairie.

RPQS eau potable : mettre le pourcentage d'eau distribué

Avez-vous des questions ?

Puisque vous n'avez pas de questions, je vous propose d'approuver le procès-verbal du dernier conseil municipal.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 1 (Côme))

SOMMAIRE

- Réhabilitation de la salle polyvalente – Phase 1 : choix des entreprises.
- Marché de fabrication et livraison de repas en liaison chaude.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Réhabilitation de la salle polyvalente – Phase 1 : choix des entreprises

La procédure de mise en concurrence a été menée conformément aux dispositions légales et réglementaires, Considérant que l'analyse des offres a permis d'identifier les entreprises les mieux-disantes sur les critères de prix, de valeur technique et de délais d'exécution :

Adresse client:		Mairie d'Orange:		Commune de Beaumont-du-Casteln		29.1.25	
71180 BEAUMONT-DU-CASTELN							
Projet:		TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE					
LOTS	ENTREPRISES	DEVIS HT	Montant TTC	TVA 20%	Montant HT	Plus value	Observation
LOT N°1 : ITE	ASC SAS 17880 LA ROCHETTE 02440 COCHERELLES	229 362,00 €	275 235,20 €	45 873,20 €	229 362,00 €		
LOT N°1 : ITE	ASC SAS 17880 LA ROCHETTE 02440 COCHERELLES	159 872,16 €	193 847,80 €	34 007,64 €	173 870,16 €	13 965,34 €	à reporter (cf n° d'ITE) (cf n° 4222.71 €)
LOT N°2 : MENUISERIES EXTERIEURES / BARCOAGE	ASC SAS 17880 LA ROCHETTE 02440 COCHERELLES	159 876,00 €	194 876,00 €	35 000,00 €	194 876,00 €		
LOT N°2 : MENUISERIES EXTERIEURES / BARCOAGE	ASC SAS 26 rue des Colons 77100 GRESY-D'UN 07800 CHARENTON	171 617,20 €	205 921,84 €	34 304,64 €	171 617,20 €		
LOT N°2 : MENUISERIES EXTERIEURES / BARCOAGE	ASC SAS 17880 LA ROCHETTE 02440 COCHERELLES	172 138,00 €	206 566,80 €	34 428,80 €	172 138,00 €		
LOT N°2 : MENUISERIES EXTERIEURES / BARCOAGE	ASC SAS 17880 LA ROCHETTE 02440 COCHERELLES	152 962,22 €	183 558,86 €	30 596,64 €	152 962,22 €		
LOT N°2 : MENUISERIES EXTERIEURES / BARCOAGE	ASC SAS 17880 LA ROCHETTE 02440 COCHERELLES	196 168,00 €	235 401,20 €	39 233,20 €	196 168,00 €		
		205 874,38 €	248 777,97 €	42 903,59 €	205 874,38 €		

ENTREPRISE	Critères valeur technique	Note	Enrichissement de l'offre	Qualité	Titre d'inscription	Titre	Commentaire
SUD METALLERIE	Valeur technique et environnementale : Moyens de l'entreprise (matériellement et composition de l'équipe affectée au chantier) et moyens matériels et humains affectés	13	7/9	Enrichissement de l'offre affectée au chantier Composition de l'équipe affectée au chantier Expérience Qualification Moyens matériels affectés au chantier	100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0	10	
	Qualité de l'offre affectée au chantier (qualifications, qualifications)	10	7/9	qualifications, qualifications	100/100 = 0 100/100 = 0	10	
	Disponibilité prévisionnelle par l'entreprise vis-à-vis de l'achèvement ultérieur des approvisionnements du chantier	2	0/5	Disponibilité prévisionnelle vis-à-vis des approvisionnements	100/100 = 0 100/100 = 0	0	
	Valeur d'investissement	63	7/9	Planning 40 jours & 1000000€ Planning 40 jours & 1000000€	100/100 = 0 100/100 = 0	63	
		17	62				
SUD TITAN	Valeur technique et environnementale : Moyens de l'entreprise (matériellement et composition de l'équipe affectée au chantier) et moyens matériels et humains affectés	10	7/9	Enrichissement de l'offre affectée au chantier Composition de l'équipe affectée au chantier Expérience Qualification Moyens matériels affectés au chantier	100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0	10	
	Qualité de l'offre affectée au chantier (qualifications, qualifications)	5	7/9	qualifications, qualifications	100/100 = 0 100/100 = 0	5	
	Disponibilité prévisionnelle par l'entreprise vis-à-vis de l'achèvement ultérieur des approvisionnements du chantier	2	0/5	Disponibilité prévisionnelle vis-à-vis des approvisionnements	100/100 = 0 100/100 = 0	0	
	Valeur d'investissement	101	7/9	Planning 40 jours & 1000000€ Planning 40 jours & 1000000€	100/100 = 0 100/100 = 0	101	
		17	62				
SUD ESCOFFIER	Valeur technique et environnementale : Moyens de l'entreprise (matériellement et composition de l'équipe affectée au chantier) et moyens matériels et humains affectés	11	7/9	Enrichissement de l'offre affectée au chantier Composition de l'équipe affectée au chantier Expérience Qualification Moyens matériels affectés au chantier	100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0	11	
	Qualité de l'offre affectée au chantier (qualifications, qualifications)	13	7/9	qualifications, qualifications	100/100 = 0 100/100 = 0	13	
	Disponibilité prévisionnelle par l'entreprise vis-à-vis de l'achèvement ultérieur des approvisionnements du chantier	2	0/5	Disponibilité prévisionnelle vis-à-vis des approvisionnements	100/100 = 0 100/100 = 0	0	
	Valeur d'investissement	18	7/9	Planning 40 jours & 1000000€ Planning 40 jours & 1000000€	100/100 = 0 100/100 = 0	18	
		17	62				
SUD METALLERIE	Valeur technique et environnementale : Moyens de l'entreprise (matériellement et composition de l'équipe affectée au chantier) et moyens matériels et humains affectés	11	7/9	Enrichissement de l'offre affectée au chantier Composition de l'équipe affectée au chantier Expérience Qualification Moyens matériels affectés au chantier	100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0	11	
	Qualité de l'offre affectée au chantier (qualifications, qualifications)	10	7/9	qualifications, qualifications	100/100 = 0 100/100 = 0	10	
	Disponibilité prévisionnelle par l'entreprise vis-à-vis de l'achèvement ultérieur des approvisionnements du chantier	2	0/5	Disponibilité prévisionnelle vis-à-vis des approvisionnements	100/100 = 0 100/100 = 0	0	
	Valeur d'investissement	101	7/9	Planning 40 jours & 1000000€ Planning 40 jours & 1000000€	100/100 = 0 100/100 = 0	101	
		17	62				
SUD COMTE	Valeur technique et environnementale : Moyens de l'entreprise (matériellement et composition de l'équipe affectée au chantier) et moyens matériels et humains affectés	10	7/9	Enrichissement de l'offre affectée au chantier Composition de l'équipe affectée au chantier Expérience Qualification Moyens matériels affectés au chantier	100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0 100/100 = 0	10	
	Qualité de l'offre affectée au chantier (qualifications, qualifications)	10	7/9	qualifications, qualifications	100/100 = 0 100/100 = 0	10	
	Disponibilité prévisionnelle par l'entreprise vis-à-vis de l'achèvement ultérieur des approvisionnements du chantier	2	0/5	Disponibilité prévisionnelle vis-à-vis des approvisionnements	100/100 = 0 100/100 = 0	0	
	Valeur d'investissement	101	7/9	Planning 40 jours & 1000000€ Planning 40 jours & 1000000€	100/100 = 0 100/100 = 0	101	
		17	62				

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide d'attribuer le marché public relatif à « Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente » aux entreprises suivantes :

Lot n°	Objet du lot	Entreprise retenue	Montant HT	Délais
1	ITE	Clement Gérard SAS	173 037.42€	
2	Menuiserie extérieurs/ Bardage	SUD Metallerie	125 902.22€	

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'attribution du marché et à engager les crédits nécessaires.

Charge les services municipaux de notifier les décisions aux entreprises concernées et de procéder aux formalités de publicité.

Le conseil municipal prend en considération le supplément sur le devis pour le retrait des végétaux d'un montant de 850 euros HT.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 1_09_10_2025

OBJET DE LA DELIBERATION :

Marché de fabrication et livraison de repas en liaison chaude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise le renouvellement du contrat de fabrication et livraison de repas en liaison chaude avec la mairie de Nemours pour une durée de 3 ans, conformément aux conditions prévues dans le marché initial.

Précise que ce contrat concerne la restauration scolaire des écoles communales ainsi que les repas servis au centre de loisirs.

Charge Monsieur le Maire de signer l'avenant de renouvellement du contrat et tous les documents afférents à cette opération.

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 2_09_10_2025

La séance est levée à 19:42
POZO Nicolas Maire